



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

PARTIE 1 – PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

PARTIE 2 – DÉFINITION DES BESOINS

Le ministère de Ressources Naturelles Canada (RNCan) requiert un abonnement annuel à GeoScienceWorld qui est le résultat d'une collaboration d'associations géoscientifiques et sa collection comprend le texte intégral de 54 revues majeures publiées par 34 sociétés et instituts de partout au monde. La Bibliothèque de Ressources naturelles Canada (RNCan) possède un abonnement depuis juillet 2005, date à laquelle les versions imprimées de ces revues ont commencé à être disponibles sous forme électronique. Ces revues sont des ressources de base pour nos chercheurs en géoscience, avec plus de 15,763 téléchargements d'articles en 2023.

RNCan demande au fournisseur de fournir les produits, services et caractéristiques suivants :

1. Geoscience World – Liste des revues individuelles et années disponible à <https://pubs.geoscienceworld.org/DocumentLibrary/Journal%20Title%20List/GSW-Journal-Title-List-2024.xlsx>
2. Notices bibliographiques avec métadonnées provenant de GeoRef (p.ex., longitude et latitude, termes d'index et descripteurs).
3. Logiciel bibliographique – la possibilité d'exporter des citations vers un logiciel de gestion des références (p.ex., Mendeley, Zotero, EndNote).
4. Alertes – La capacité de fournir des alertes de recherche et/ou nouveaux numéros aux clients.
5. Fonctionnalités de recherche – offre une variété de fonctionnalités de recherche comme : parcours d'un numéro spécifique, facettes, recherche par coordonnées limites.
6. Information concernant le compte - Statistiques mensuelles sur l'usage en format COUNTER 5.
7. Support technique - Assistance par téléphone et courriel pour les problèmes techniques pendant les heures habituelles de travail à tous les emplacements partout au Canada.
8. Formation – offre de la formation en ligne partout au Canada à tous les emplacements pertinents de la Bibliothèque de RNCan:

PARTIE 3 – CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS (EXIGENCES ESSENTIELLES MINIMALES)



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités que son produit/matériel/système (selon le cas) répond aux exigences suivantes :

- Doit être autorisé par les éditeurs à offrir l'accès en ligne à au moins 40 des revues en sciences de la terre mentionnées dans la section 2, liste d'item 1;
- Pour chaque revue, l'accès plein texte à l'année courante ainsi que les archives d'au moins 20 ans, lorsqu'applicable, doivent être disponibles;
- Toutes les revues doivent être disponibles sur une seule plateforme;
- La plateforme doit offrir les fonctionnalités clés décrites dans la section 2.

PARTIE 4 – APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX À L'ACHAT

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s) :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) révisé
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni (ACC Canada-Royaume-Uni)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)

PARTIE 5 – JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

Le fournisseur mentionné à l'article 13 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient Suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

PARTIE 6 – EXCEPTION(S) AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au Règlement sur les marchés de l'État est (sont) invoquée(s) pour cet achat : paragraphe 6d) une seule personne est capable d'exécuter le marché.

Le fournisseur proposé, GeoScienceWorld est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

PARTIE 7 – EXCLUSIONS ET/OU RAISONS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES LIMITÉ

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) - article(s) 513.1(b) (iii);
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) - obligations découlant de l'AMP - article(s) XIII, 1 (b) (iii)
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) - article(s) 19.12 (b) (iii)
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) - article(s) 15.10, 2 (b) (iii)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) - article(s) Kbis-09 (b), article(s) Kbis-09 (c)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie - article(s) 1409 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras - article(s) 17.11 2 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Corée - article(s) 14.3, obligations découlant de l'AMP - article(s) XIII, 1 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Panama - article(s) 16.10 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP) - article(s) 1409 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU) – articles(s) 10.13 (b) (iii)

PARTIE 8 – PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ OU DATE DE LIVRAISON

Le contrat proposé est pour la période du 1 Aout 2024 au 31 Juillet 2025 et inclut quatre années optionnelles au contrat.

PARTIE 9 – COÛT ESTIMATIF DU CONTRAT PROPOSÉ

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 300 000.00 \$ USD (TPS/TVH en sus).

PARTIE 10 – NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

GeoScience Wolrd
1750 Tysons Boulevard
Suite 1500
McLean, VA

PARTIE 11 – DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

PARTIE 12 – DATE DE CLÔTURE POUR LA PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 8 avril à 14h (HAE).

PARTIE 13 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Vincent Gariépy
Natura Resources Canada
Senior procurement officer
50 Place de la Cité, Suite 212
Sherbrooke, QC J1H 1G9
819-239-9895
vincent.gariepy@nrcan-rncan.gc.ca